



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

30 | 2005

Pour une histoire culturelle de la guerre au XIXe siècle

Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle

Odile Roynette



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1003>

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Odile Roynette, « Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 12 juillet 2006, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/1003>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle

Odile Roynette

- 1 La guerre, pour l'heure, n'a pas eu bonne presse dans les pages de la revue publiée par notre Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle. Si l'on se reporte, en effet, aux tables établies pour les vingt dernières années, on constate avec surprise que trois articles seulement se rapportent directement à cet objet¹, tandis que deux contributions ont été consacrées à l'histoire militaire – nous préférons parler pour notre part d'histoire de l'armée et de la société – et plus précisément à la conscription à l'époque impériale et pendant le premier XIX^e siècle². Bien peu de chose il est vrai, si l'on veut bien considérer que la guerre à l'échelle de l'Europe et même des territoires extra-européens, a marqué de son empreinte un siècle ponctué de conflits d'une nature et d'une intensité certes bien différentes – il est difficile à cet égard de placer sur un même plan des expéditions comme celle d'Espagne sous la Restauration ou celle du Mexique sous le Second Empire avec les guerres de conquête coloniale ou, à plus forte raison, avec des conflits qui pendant la Révolution et l'Empire puis, à nouveau en 1870-1871, impliquent la nation dans son entier et l'ensemble des forces armées – mais qui ont tous confronté les contemporains à des réalités tour à tour âpres ou exaltantes, rien en tout cas qui puisse les laisser indifférents.
- 2 Ce silence relatif semble d'autant plus paradoxal que, dès le début des années 1990, d'importants renouvellements se sont opérés dans l'historiographie du fait militaire et guerrier. Une histoire culturelle conquérante s'empare de l'objet « guerre » et concentre ses analyses sur le Premier conflit mondial³. La notion de « culture de guerre » est également utilisée par des historiens modernistes comme Olivier Chaline qui fait explicitement référence dans son ouvrage consacré à la bataille de la Montagne Blanche aux travaux accomplis par les historiens de la Grande Guerre⁴. Mais rien de tel, nous semble-t-il, ne s'accomplit au même moment chez les historiens dix-neuviémistes. Sans doute pour plusieurs raisons qui ne s'excluent pas l'une l'autre.

- 3 Il faut tenir compte, d'abord, de l'ombre portée de la Grande Guerre et des conflits postérieurs sur un siècle qui a pu apparaître, rétrospectivement, comme moins durement frappé par la guerre que le XX^e siècle. Dans une démarche pour le moins anachronique, l'ampleur des souffrances endurées par les combattants et par les civils pendant la Grande Guerre a vraisemblablement contribué à minorer celles traversées au cours du XIX^e siècle. Que semblent en effet peser les quelque 570 000 morts civils et militaires français de la guerre de 1870-1871⁵, si on compare ce chiffre à l'hécatombe enregistrée entre 1914 et 1918 ? Et pourtant une étude attentive de ces pertes, subies en un laps de temps relativement court, révèle bien la dureté de l'épreuve alors supportée par la société française.
- 4 Si l'on compare l'extraordinaire manne documentaire que représente à elle seule la correspondance produite par les combattants pendant la Grande Guerre – on estime que chacun d'entre eux a écrit une lettre par jour en moyenne pendant les quatre années de guerre, parfois plusieurs le même jour – avec le volume plus réduit de documents de première main (lettres, carnets et journaux intimes) rédigés par les acteurs des conflits précédents, force est de reconnaître que la tâche de l'historien devient plus ardue, alors que l'analyse de ce type de sources se révèle précieuse pour atteindre l'expérience vécue par les acteurs de l'affrontement. Carine Trévisan a pu montrer le rôle essentiel joué pendant la Grande Guerre par la correspondance pour simplement survivre et elle a souligné la fonction première du témoignage, qui est d'abord témoignage porté à soi-même dans l'urgence de la situation⁶. Au XIX^e siècle, l'usage de la lettre était plus rare, la pratique épistolaire plus étroitement confinée et la proportion d'hommes sous les drapeaux susceptibles de lire et d'écrire sensiblement plus faible qu'au XX^e siècle. Rien de comparable pour la guerre de 1870-1871 aux journaux de tranchée étudiés par Stéphane Audoin-Rouzeau pour la Grande Guerre. Rien non plus qui s'apparente au contrôle postal mis en place pendant ce conflit et dont l'analyse permet de retrouver des affects soigneusement refoulés, parfois, par les combattants eux-mêmes pendant et après le conflit⁷. Il faut, pour contourner ces obstacles, se livrer à une traque du document qui, Natalie Petiteau l'a montré, passe notamment par le choix d'une échelle micro-historique⁸.
- 5 Avancera-t-on une autre raison, d'ordre culturel, à ce relatif mutisme des dix-neuviémistes ? Il conviendrait selon nous de réfléchir aux conséquences induites par l'intériorisation dans nos pratiques de l'image d'un siècle pacifié qui s'enracine dans un imaginaire romantique marqué à la fois par la nostalgie de l'aventure impériale et par un scepticisme non moins profond à l'égard de l'héroïsme et de la gloire militaire⁹. Le XIX^e siècle n'est-il pas aussi à nos yeux un siècle de progrès caractérisé par l'accès des hommes à la démocratie politique, par le recul, depuis la Révolution, de la violence politique et de la brutalité dans les rapports sociaux ? Dans ces conditions, les transgressions liées à l'activité guerrière dont il est question ici et ailleurs¹⁰ constituent autant de contre-exemples qui remettent en cause la validité de cette grille de lecture. Tout justifie donc que l'on questionne le XIX^e siècle en restituant à la guerre une place, sinon plus grande, du moins plus conforme à celle qu'elle a réellement tenue dans la vie des Français et des Européens du XIX^e siècle. Comment faire, pour ne s'en tenir qu'à ce seul exemple, l'économie d'une analyse serrée de l'expérience traversée par les soldats de l'Empire pour comprendre la manière dont les contemporains sont entrés dans le XIX^e siècle ? La réponse à cette question souligne la valeur heuristique de l'objet « guerre » qui permet d'entrer au cœur des systèmes de représentations des hommes et des femmes du

XIX^e siècle, et d'aborder des questions *a priori* bien éloignées de la guerre elle-même, comme l'apprentissage du politique par exemple ¹¹. Comment de surcroît mieux peser le poids des ruptures induites par la Grande Guerre si l'on ne dispose pas d'une connaissance plus approfondie du XIX^e siècle sous son angle guerrier ? Ainsi se trouve justifié le projet d'un numéro de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle* que nous avons choisi d'intituler *Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle*.

- 6 Les contributions que l'on lira ici ne sauraient épuiser la richesse d'une très vaste question. Trois axes thématiques peuvent toutefois être dégagés. Le premier concerne le tissu humain des armées du XIX^e siècle. Gil Mihaely nous rappelle que l'armée française au début du XIX^e siècle est une communauté mixte. La présence des femmes qui remplissent des fonctions multiples et mal définies allant du matériel à l'affectif, de la vente de vivres et de boissons en passant par le blanchissage du linge et jusqu'aux besoins sexuels, est alors progressivement remise en question. Le point de départ de cette politique se situe en 1791 lorsque les révolutionnaires cherchent, dans le sillage de la loi Le Chapelier, à effacer toute sorte d'association intermédiaire séparant le citoyen ou le soldat du pouvoir central. Or les femmes, qui font partie de petits groupes menant une existence parallèle à l'organisation militaire officielle, constituent une présence gênante qu'il convient d'éliminer. Cette disparition sera progressive, du décret du 30 avril 1793 pris par la Convention qui décide de congédier toutes les femmes des armées jusqu'à la loi républicaine du 21 mars 1905 qui réserve les fonctions naguère occupées par les cantinières à d'anciens militaires. De manière très significative, c'est au moment précis où le service militaire devient l'affaire de tous les hommes ¹², pour peu qu'ils soient valides, que les dernières femmes présentes dans les casernes disparaissent, l'armée étant bien ce lieu privilégié de la formation et de l'exhibition de l'identité masculine que nous avons naguère discerné ¹³.
- 7 Ce retrait de la présence réelle des femmes a pour corollaire une conquête de l'imaginaire social où elles occupent, dès le début du XIX^e siècle, une place singulière. C'est sous la Restauration, en effet, que se fixe l'image de la cantinière à la moralité incertaine, à la réputation douteuse sanctionnée par une marginalisation. Et ce modèle grivois, en dépit des réhabilitations successives qui viseront à moraliser sa conduite et à héroïser son comportement sur le champ de bataille, résiste à l'érosion, tant la cantinière focalise les angoisses masculines, brouille les repères et le partage sexué des tâches qui s'affirme de plus en plus nettement au cours du XIX^e siècle.
- 8 Natalie Petiteau revient, quant à elle, sur la composition des armées lancées dans l'aventure impériale et sur le fonctionnement de cette société de combattants. Elle souligne la vigueur des liens, qui, grâce à l'enrôlement par cohortes départementales, rassemblent des soldats unis par une initiation et par des apprentissages qui forgent en eux un sentiment de commune appartenance à la famille militaire, au point que certains d'entre eux vivront le licenciement de l'armée impériale en 1815 comme un véritable deuil. Ces liens, que l'on pourrait qualifier « d'horizontaux », n'excluent pas, bien au contraire, le maintien d'une intimité avec la communauté d'origine, avec le pays d'où sont issus ces soldats-paysans qui forment le gros des effectifs militaires pendant tout le XIX^e siècle. Natalie Petiteau montre, à ce propos, l'importance revêtue dès cette époque par la correspondance qui permet à ces hommes de rester en contact avec leur village et leur famille en dépit des difficultés liées à la maîtrise de l'écriture. Sans doute ce lien avec les petites patries a-t-il été une des conditions essentielles de l'existence et de la survie de

cette armée de la Grande Nation dont les membres ont été confrontés à un éloignement géographique souvent considérable et à une guerre devenue permanente.

- 9 Les expériences combattantes sont au cœur des articles de Natalie Petiteau, Nicolas Cadet, Stéphane Audoin-Rouzeau et Claire Fredj. Ils dessinent un ensemble d'interrogations qui ont trait aux techniques du combat, à la violence de guerre, à une histoire de la « corporéité » propre à l'expérience combattante¹⁴ qui s'intéresse aux ravages corporels et psychiques induits par l'activité guerrière proposant ainsi une relecture de celle-ci à la lumière d'une anthropologie historique de la violence de la bataille.
- 10 Natalie Petiteau souligne que les guerres de l'Empire constituent une étape décisive dans le processus de totalisation de la guerre dont les prémisses sont donc à rechercher dès l'aube du XIX^e siècle. Les campagnes de la Grande Armée, celle de Calabre plus particulièrement qui fait l'objet de l'analyse minutieuse de Nicolas Cadet, se font sans aucun ménagement pour les soldats. Contraints de supporter l'épreuve des marches, confrontés à l'absence de ravitaillement et à la privation de solde, ils sont poussés, pour survivre, à la réquisition et au pillage, lorsqu'il ne s'agit pas, comme dans le sud de la péninsule italienne en 1806-1807, d'une politique délibérée de représailles contre les populations civiles qui aident les insurgés. À l'extrême tension imposée par ces conditions matérielles s'ajoute une intimité grandissante avec la bataille qui devient plus fréquente et plus meurtrière qu'à l'époque moderne. Les progrès de l'artillerie décuplent la dangerosité d'un champ de bataille qui devient un lieu d'investigation privilégié pour l'historien des sensibilités soucieux de mesurer l'intensité de la douleur physique, l'amplitude de la transgression olfactive et sonore suscitée par le combat ou bien encore la nature des ravages psychiques endurés par les soldats.
- 11 À cet égard les articles de Stéphane Audoin-Rouzeau et de Claire Fredj, consacrés respectivement au texte de Charles Ardant du Picq, *Études sur le combat*, publié après la mort de son auteur devant Metz en 1870 et aux récits de six médecins militaires français plongés dans l'expédition du Mexique (1862-1867), contribuent à renouveler notre regard sur ce « point nodal de la bataille » : le combat. Ardant du Picq, qui part de son expérience d'officier de troupe en Crimée, en Syrie puis en Algérie entre 1855 et 1864, se livre à une anthropologie historique de la violence de la bataille d'une saisissante nouveauté. S'il consacre des développements à la dimension technologique de l'affrontement, – il repère en particulier la mutation décisive qui s'opère au cours des années 1860 lorsque l'utilisation d'armes individuelles à plus longue portée permet aux combattants de tirer désormais en restant couchés, facilitant la dispersion sur le champ de bataille – il postule une sorte d'invariance des réactions de l'homme confronté à l'acte de combattre. Un homme, écrit-il, n'est capable que d'une « quantité donnée de terreur », et c'est à elle qu'il consacre ses plus belles pages. Il établit une fine gradation des états qui font passer le soldat de l'émotion, à la peur, à la terreur et enfin à la panique, cette tentation de l'espace qui saisit l'homme qui se retourne pour fuir le contact avec l'ennemi. Si bien que le choc, qui reste associé à un imaginaire de la bataille de ce temps largement consolidé, nous semble-t-il, par ce que le cinéma a bien voulu en montrer au XX^e siècle¹⁵, est en réalité rare, ponctuel et localisé, tant est intense l'évaporation des combattants au moment de l'avance sur l'ennemi. D'où l'importance de la « force morale », ce lien complexe entre hommes d'un même camp qui s'observent et dont la moindre défaillance est susceptible d'insinuer le doute entre eux, ouvrant ainsi une brèche à l'ennemi.
- 12 Claire Fredj utilise quant à elle l'écrit médical pour s'approcher au plus près du combat. Elle montre que la relation chirurgicale devient au XIX^e siècle un genre littéraire qui obéit

à des règles narratives peu à peu fixées et suivies par les médecins militaires envoyés au Mexique et dont les modèles – Hippolyte Larrey, Baudens et Legouest plus particulièrement – imposent leur figure tutélaire. À travers la blessure, c'est la guerre qui transparait car les médecins contextualisent l'atteinte portée au corps, décrivent les lieux, les armes, l'intensité du combat qui, au Mexique, se caractérise par des corps à corps violents où les hommes sont plusieurs fois blessés. À la douleur, souvent ressentie après-coup, à la souffrance des blessés graves transportés sur des routes souvent défoncées et à la terreur de l'amputation, répondent l'attention des médecins pour soulager la douleur avec l'opium, l'effort pour éviter l'amputation grâce à la chirurgie conservatrice qui fait alors de notables progrès et, lorsqu'il n'y a plus d'autres solutions, le choix de pratiquer l'amputation sous anesthésie au chloroforme. Le Mexique est ainsi une des premières campagnes où l'anesthésie est pratiquée permettant aussi de réduire la mortalité des blessés, principale cause de décès pendant les guerres du XIX^e siècle. Mal connue pour cette époque¹⁶, la médecine de guerre s'impose comme un domaine d'investigation nécessaire pour qui veut mieux approcher les expériences combattantes.

- 13 Claire Fredj évoque aussi un type de guerre, la « petite guerre » ou la guérilla qui devient une forme majeure d'affrontement au cours du XIX^e siècle. Méconnue parce que – Nicolas Cadet le souligne à propos de la Calabre – elle est souvent occultée par les combattants eux-mêmes pour qui elle incarne la négation de la guerre honorable et glorieuse, la guérilla mêle civils et militaires dans un crescendo de violence débridée. Dans le sud de l'Italie les insurgés, organisés en masse sous les ordres de *capimassi*, une organisation intermédiaire entre les unités régulières et la milice populaire, pratiquent des coups de main ponctuels. Ils suivent une stratégie mouvante et fluide qui obligent les Français à fixer les troupes adverses en un point où ils peuvent nouer la bataille pour parvenir à les vaincre. À la politique de terreur menée par les insurgés qui n'hésitent pas à mutiler atrocement le corps de leur ennemi et à l'exposer sur les chemins, répond une contre-terreur qui prend le nom de pacification mêlant le recours à une justice d'exception, le massacre de population, l'incendie, les exécutions sommaires, à la pratique des otages et à celle des déplacements et des regroupements de population. Nicolas Cadet montre ainsi que, dès les premières années du XIX^e siècle, une étape dans la totalisation de l'activité guerrière est bel et bien franchie qui servira de modèle à toutes les puissances européennes lors des conflits coloniaux livrés plus tard en Afrique et en Asie principalement.
- 14 Les articles de Jacques Hantraye, de Bénédicte Grailles et d'Annie Stora-Lamarre ont trait, quant à eux, au deuil, à la mémoire et aux formes de la commémoration dans l'après-guerre. On savait déjà l'attention avec laquelle les combattants de la Grande Guerre ont cherché à rendre hommage à leurs compagnons d'armes en prenant soin de les inhumer eux-mêmes, formant ainsi le premier des « cercles de deuil » autour du défunt¹⁷. L'enquête à laquelle se livre Jacques Hantraye qui utilise les récits des officiers, les archives de l'état-civil et de la justice notamment, établit que ce souci d'identifier les morts et de les doter d'une sépulture individuelle est bien antérieur à la guerre de 1870-1871. Il habite les hommes qui combattent sur le sol français en 1814 et en 1815. Ceux-ci élaborent ainsi de manière empirique et, il est vrai, inégalitaire car la fosse commune est encore souvent le lot des simples soldats, une nouvelle culture de la mort à la guerre qui s'épanouira pendant le dernier tiers du XIX^e siècle¹⁸. La sépulture en effet, son emplacement comme son esthétique, perpétuent le combat. Elle possède un langage qui nous parle du défunt et de son comportement au feu. Jacques Hantraye éclaire donc

sous un nouveau jour le début du XIX^e siècle où l'intensité de la demande d'un culte des morts à la guerre va de pair avec la difficulté de faire émerger une commémoration civique des défunts.

- 15 Après 1871, cette commémoration existe et, nous dit Bénédicte Grailles, elle a été tout à la fois innovante, massive et génératrice de modèles. L'État se substitue à l'initiative privée pour prendre en charge le recensement des tombes militaires par la loi du 4 avril 1873 et, à l'échelle locale, un vaste mouvement commémoratif s'organise afin d'orner l'espace public d'un monument ou d'une plaque en l'honneur des soldats de 1870-1871. Une commune sur dix dans le Pas-de-Calais, une sur six dans le Nord, une sur trois dans le Loiret cèdent à ce besoin. Toutefois, parce qu'il s'agit d'une défaite, au demeurant implacable, le besoin de reconnaissance des vétérans, resté largement inassouvi, s'exprime au sein de sociétés d'anciens combattants qui forment un des éléments du tissu associatif à vocation patriotique qui a contribué à enraciner la nation avant la Grande Guerre¹⁹. La Société des vétérans de terre et de mer 1870-1871 constitue le modèle de ces sociétés – elle est forte en 1905 de 282 155 membres – restées républicaines en dépit de la montée du nationalisme. Elles ont permis de capter un besoin profond de reconnaissance et d'élaborer des modèles, qui, sans nul doute, ont influencé la génération suivante, confrontée à la Grande Guerre.
- 16 Annie Stora-Lamarre enfin nous convie à revenir sur le poids de la défaite de 1870-1871 dans l'après-guerre. Centrée sur les juristes français et allemands incarnés par les figures marquantes de Raymond Carré de Malberg et de Paul Laband, son analyse montre comment le dialogue juridique franco-allemand qui s'établit après 1871 est en partie miné par le poids de la mémoire de la guerre, comment le comparatisme qui constitue l'aboutissement de cet échange se construit en fait largement dans l'autocontemplation du droit national. Si bien qu'aucun des grands juristes de cette époque n'aura de mal à basculer, à peine la guerre déclarée, dans une culture de la haine, conformément à l'attitude majoritaire des intellectuels français et européens, acteurs à part entière de la « culture de guerre » du Premier conflit mondial²⁰.
- 17 Les contributions rassemblées dans ce numéro permettent ainsi de mettre en lumière la présence, au cœur du XIX^e siècle, d'une société guerrière qui occupe une place désormais moins opaque que naguère. Que tous les auteurs qui ont contribué à ce dévoilement en soient vivement remerciés.

NOTES

1.. Il s'agit des contributions de Robert TOMBS, « Victimes et bourreaux de la Semaine sanglante », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 10, 1994, pp. 81-96 et de Jean-Marc LARGEAUD, « Le lieutenant-colonel Charras, soldat de "la" République ? », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 20-21, 2000/1&2, pp. 55-72 et du même auteur, « Les temps retrouvés de Waterloo », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 25, 2002/2, *Le temps et les historiens*, pp. 145-152.

- 2.. Voir Annie CRÉPIN, « Un département favorable à la conscription napoléonienne : l'exemple de la Seine-et-Marne », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 8, 1992, *Jeunesses au XIX^e siècle*, pp. 87-99 et du même auteur, « Élargissement de la citoyenneté, limitation de la naturalisation : la conscription, pierre de touche du débat », dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 18, 1999/1, pp. 13-26.
- 3.. Voir à ce titre l'article programmatique de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », dans Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI [dir.], *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, pp. 251-271, lui-même inscrit dans une réflexion jalonnée par deux publications antérieures, « Vers une histoire culturelle de la Première guerre mondiale », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 41, janvier-mars 1994, *La guerre de 1914-1918. Essais d'histoire culturelle*, pp. 5-7, et Jean-Jacques BECKER et alii [dir.], *Guerres et Cultures. 1914-1918*, Paris, Éditions Armand Colin, 1994, 445 p.
- 4.. Voir Olivier CHALINE, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Éditions Noésis, 2000, 622 p.
- 5.. Les pertes militaires seraient comprises entre 105 000 et 140 000 tués. Les recensements font apparaître une surmortalité globale de 180 000 décès en 1870 et de 420 000 en 1871. Voir Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *1870. La France dans la guerre*, Paris, Éditions Armand Colin, 1989, p. 315.
- 6.. Carine TRÉVISAN, « Lettres de guerre », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 2, avril-juin 2003, *La littérature des non-écrivains*, pp. 331-341.
- 7.. Voir Bruno CABANES, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 549 p.
- 8.. Voir Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 400 p.
- 9.. Sur les romantiques et la guerre voir Michel ARROUS [dir.], *Napoléon, Stendhal et les romantiques. L'armée-la guerre-la gloire*, actes du colloque du musée de l'armée les 16 et 17 novembre 2001, Saint-Pierre-du-Mont, Eurédit, 2002, 465 p.
- 10.. Nous nous permettons de renvoyer à notre article, « Le village de la mort. "Les atrocités allemandes" en 1870 », dans *Imaginaire et sensibilités. Études pour Alain Corbin*, Grâne, Éditions Créaphis, 2005, pp. 257-269.
- 11.. Voir à ce titre la contribution de Natalie Petiteau dans ce volume.
- 12.. La loi qui universalise le service militaire et qui réduit sa durée à deux ans est en effet adoptée le même jour, le 21 mars 1905.
- 13.. Nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage, « *Bons pour le service* ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Belin, 2000, 458 p.
- 14.. Pour reprendre le mot employé par Stéphane AUDOIN-ROUZEAU dans « Le corps et la guerre au XX^e siècle », article à paraître dans Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO [dir.], *Histoire du corps*, t. 3, Paris, Éditions du Seuil, 2005. Je remercie l'auteur de m'avoir donné la possibilité de lire son texte avant sa publication.
- 15.. Il faudrait se livrer à une étude exhaustive des représentations de la bataille au XIX^e siècle telles qu'elles ont été modelées par le cinéma du XX^e et du XXI^e siècles.
- 16.. Au regard de ce que l'on sait pour le XX^e siècle et plus particulièrement pour la Grande Guerre. Sur ce point voir les travaux de Sophie DELAPORTE, *Le discours médical sur les blessures et les maladies pendant la Première guerre mondiale*, thèse de doctorat d'histoire sous direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Université d'Amiens, 1999, 480 f. ; *Gueules*

cassées. Les blessés de la face de la Grande Guerre, Paris, Éditions Noesis, 1996, 230 p. ; *Les médecins dans la Grande Guerre, 1914-1918*, Éditions Bayard, 2003, 223 p.

17.. Voir à ce propos Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Éditions Gallimard, 2000, p. 232 et suivantes.

18.. Luc CAPDEVILA et Danièle VOLDMAN, *Nos morts : les sociétés occidentales face aux tués de la guerre, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions Payot, 2002, 282 p.

19.. Avec les sociétés régimentaires, les sociétés musicales, les pompiers et les sociétés de tir et de gymnastique notamment. Cette question a été reprise dans le cadre d'un séminaire organisé par Gilles Pécout et Jean-François Chanet à l'École normale supérieure (Ulm) en 2000-2001 intitulé : *La nation armée dans l'Europe du XIX^e siècle*.

20.. Voir à ce propos Christophe PROCHASSON, « Les intellectuels » dans Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Jean-Jacques BECKER [dir.], *Encyclopédie de la Grande Guerre 1914-1918. Histoire et culture*, Paris, Éditions Bayard, 2004, pp. 665-676.

AUTEUR

ODILE ROYNETTE

Maître de conférences à l'université de Franche-Comte